

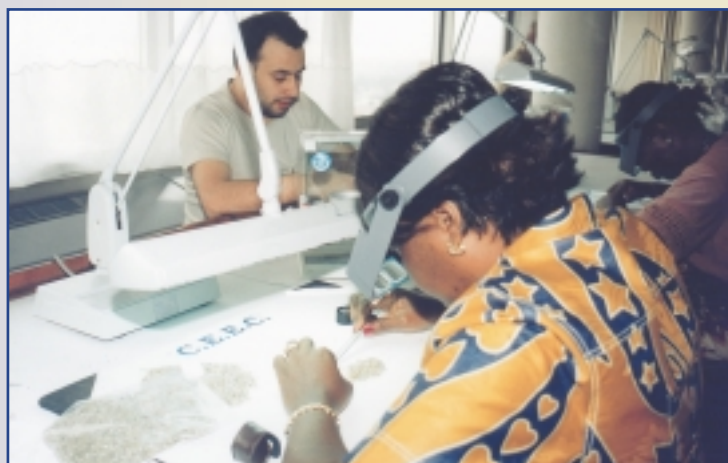


# Centre d'Évaluation, d'Expertise et de Certification

## Evaluation, expertise et certification du diamant congolais LES AMBITIONS LÉGITIMES DU CEEC

Créé le 21 Septembre 2001 comme service relevant du Ministère des Mines, le Centre d'Évaluation, d'Expertise et de Certification des substances minérales précieuses et semi-précieuses (CEEC) a été érigé en entreprise publique le 24 Mars 2003. Les missions assignées au CEEC sont :

- Évaluation et expertise du diamant, de l'or, du coltan et autres matières premières et semi-précieuses en République Démocratique du Congo ;
- Encadrement des comptoirs, des négociants et des fondeurs ;
- Suivi et contrôle des flux matières et monétaires;
- Certification et paiement des taxes à l'exportation;
- Formation des évaluateurs congolais ;
- Promotion de l'industrie du diamant, de l'or, du coltan et d'autres matières précieuses et semi-précieuses ;
- Possibilité d'acheter et de vendre les matières précieuses et semi-précieuses afin de garantir leur prix valeur;
- Lutte contre la fraude ;
- Mise en application et suivi du programme international du Processus de Kimberley;
- Autres opérations connexes ou accessoires aux



Triage

activités ci-dessus énumérées et nécessaires à la réalisation de objet social

### Ambition Légitime

Le CEEC a l'ambition de devenir et se maintenir comme référence en RDC, en Afrique centrale et australe dans l'évaluation et l'expertise des matières précieuses et semi-précieuses.



Scène de triage

Le CEEC s'est engagé à développer cette industrie pour assurer la prospérité du peuple congolais et celle de la région.

Le CEEC compte 214 agents dont 37 cadres, 48 agents de maîtrise et 129 agents classifiés. 19 de ces agents sont des techniciens en diamant, soit 6 évaluateurs, 10 trieurs et 3 aspirants trieurs.

Le CEEC participe au processus de Kimberley. Dans ce cadre, il délivre, avec le Ministère des Mines, le certificat du Processus. Grâce à la coopération avec le haut Conseil du Diamant d'Anvers (HRD), le CEEC procède à la certification électronique. L'entreprise bénéficie par ailleurs de l'assistance technique d'un évaluateur indépendant, la Société Internationale



Evaluation

Diamond Congo (SIDC) pour les contre-expertises, la formation et le recyclage des évaluateurs et des trieurs.

### Statistiques des exportations du diamant en 2003

- 1- Exploitation artisanale :  
19.141.455,55 carats pour 524.420.836,00 USD
- 2- Exploitation Industrielle :  
7.970.051,71 carats pour 118.624.457,00 USD
- Total de exportations pour 2003 :  
27.11.526,26 carats pour 642.742.294,00 USD.

Les principaux pays importateurs du diamant congolais en 2003 sont la Belgique (22.662.340,30 carats pour 496.955.811,00 USD), l'Angleterre (2.730.034,28 carats pour 38.529.920,00 USD), Emirats Arabes Unis (1.012.273,28 carats pour 71.560.328,00 USD) et Israël (668.363,28 carats pour 33.359.470,00 USD). Les autres pays importateurs du diamant congolais sont : Canada, Afrique du Sud, Suisse, Inde, Namibie, Roumanie, Suède, Tanzanie, USA. Ces pays ont importé 1.042.788,40 carats pour 5.663.235,00 USD.



Siège :

17ème étage, Immeuble BCDC,  
Boulevard du 30 Juin  
Kinshasa 1, RDC

Tél.: +(243) 98187474  
+(243) 817005926

Fax : +(243) 813010589

E-mail :

[dgceec@hotmail.com](mailto:dgceec@hotmail.com)  
[dgceec@micronet.cd](mailto:dgceec@micronet.cd)

## COMPOSITION DU COMITÉ DE GESTION



Victor Kasongo Shomary  
Administrateur Délégué Général



Justin Bikoko  
Administrateur Délégué Général Adjoint



Mathieu Yamba Lapfa Lambang  
Administrateur Directeur Technique



Abdon Mbuyu wa N'Kulu  
Administrateur Directeur Financier